# Notre système de retraites ne connaît pas la crise

**Alternatives économiques**, 2 décembre 2019

**Loin du tableau apocalyptique dressé par certains, l'avenir du système français de retraites est assez serein, les difficultés qu'il a connues étant d'ores et déjà largement résorbées.**

Le gouvernement veut chambouler le système de retraites. Au grand projet de réforme universelle à points défendu par Emmanuel Macron vient s'ajouter le spectre d'un allongement de la durée de vie au travail, justifié par l'annonce d'un déficit de 8 à 17 milliards d'euros en 2025. Une réforme, voire deux réformes à hauts risques pour un jeu qui n'en vaut pas forcément la chandelle. Car la santé de notre système par répartition qui a enchaîné les régimes se porte bien, merci. Tour d'horizon en 9 graphes.

## 1/ Un système de retraites français (quasiment) revenu à l'équilibre

Le déficit des retraites n'oblige-t-il pas, quoi qu'il arrive, à serrer les boulons ? Pas vraiment. La crise de 2008-2009 avait logiquement creusé ce déficit : les rentrées du système de retraite sont très dépendantes des cotisations payées par les salariés et les entreprises et donc de la santé économique du pays, tandis que ses dépenses ne varient pas avec l'activité.

L'effet des réformes menées depuis 1990, combiné aux mesures supplémentaires prises en 2010 et 2013 pour combler ce déficit et au rétablissement de l'économie ont quasiment ramené le système de retraites à l'équilibre. **Il n'y a donc aucune urgence particulière** à réformer une fois de plus le système.

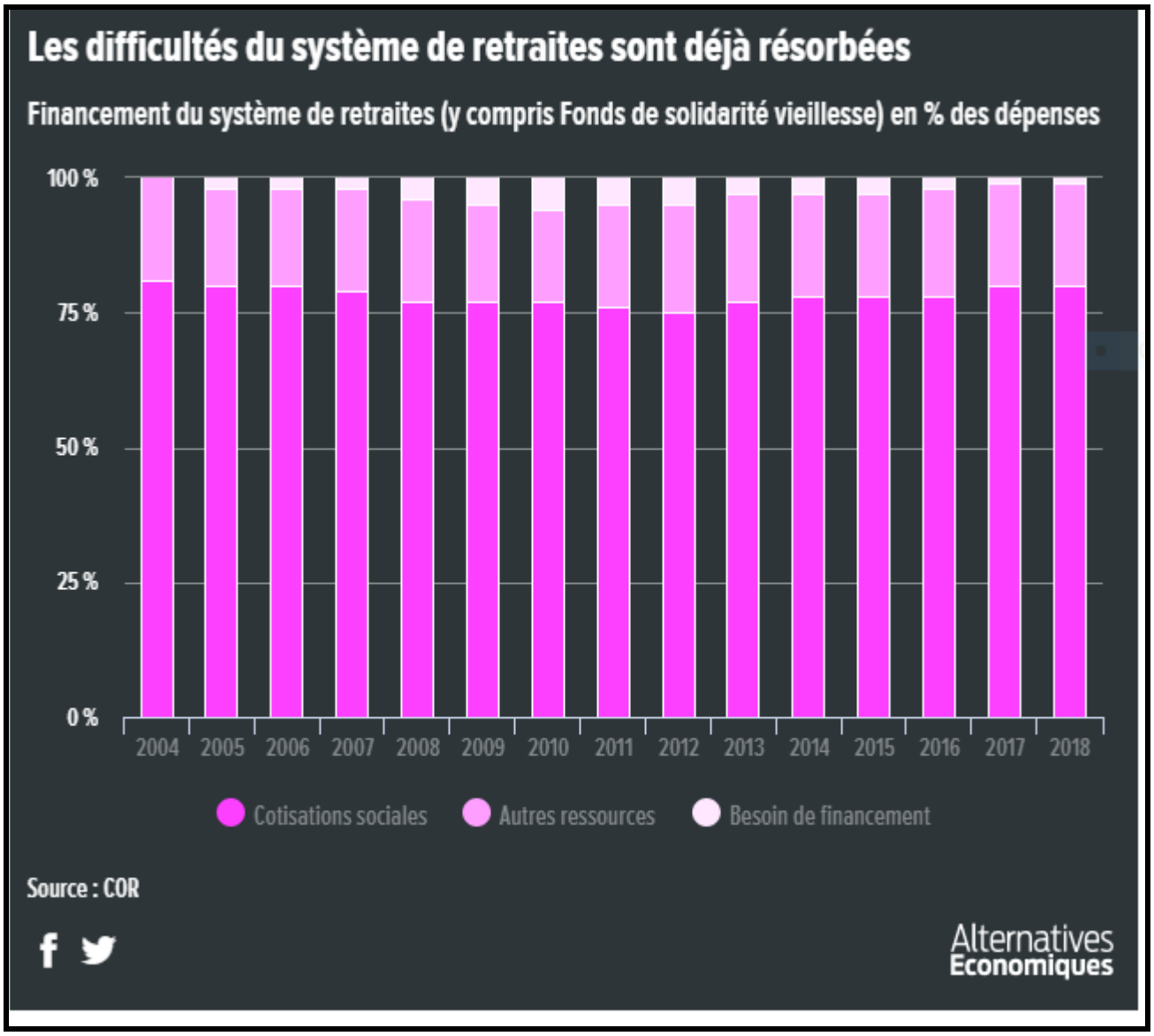

## 2/ Financement des retraites : rien d'inquiétant à l'horizon 2030

Le système est aujourd'hui quasiment à l'équilibre mais demain ? Comment ses finances vont-elles évoluer dans le futur ? Le gouvernement a demandé au Conseil d'orientation des retraites (COR) de produire un rapport à ce sujet à l'horizon 2030, un **document qui vient d'être rendu public**.

Le rapport du COR aboutit à un creusement du déficit d'ici 2030 avec une fourchette assez large pour la valeur de ce déficit à cet horizon. L'évolution des dépenses de retraites dépend, sans surprise, du niveau qu'atteindra en moyenne la croissance économique d'ici 2030 : si cette croissance n'est que de 1 %, la part des retraites dans le PIB devrait monter selon le COR de 13,8 % du PIB aujourd'hui à 13,9 % en 2030. A contrario si la croissance est en moyenne de 1,8 % d'ici là, cette part baisserait à 13,6 %. Cela reste en tout cas dans l'épaisseur du trait et il ne devrait rien se produire qui ressemble de près ou de loin à une explosion des dépenses.

**Ce qui crée le déficit, c'est la baisse des recettes**. Celle-ci est notamment liée à la baisse des emplois publics prévue par le gouvernement, car l'Etat cotise davantage que les employeurs privés pour le système de retraite. Cette diminution des recettes est due cependant également aux exonérations non compensées de cotisations sociales mises en place depuis 2017, notamment sur les heures supplémentaires. Le niveau des recettes dans le PIB dépend très peu en revanche de la croissance économique : c'est en gros un pourcentage constant de la richesse produite.

Il dépend en revanche fortement des conventions qu'on prend pour l'évolution future de la contribution de l'Etat employeur au financement du système de retraite. Si on fait l'hypothèse, qui semble raisonnable, que la part du PIB qu'il y consacre devrait rester constante d'ici 2030, les recettes globales du système de retraite devraient baisser de 13,7 % du PIB – aujourd'hui à 13,4 % du PIB – , créant ainsi un déficit oscillant entre 0,2 et 0,5 % du PIB en 2030 au lieu de 0,1 % actuellement. Là aussi, il s'agit de l'épaisseur du trait avec 54 % de dépenses publiques… Ce déficit serait quasiment nul, voire se transformerait en excédent si on se contente simplement d'accroître de 0,3 point de PIB les recettes pour maintenir constante la part du PIB consacrée au financement des retraites. Rien de dramatique donc.

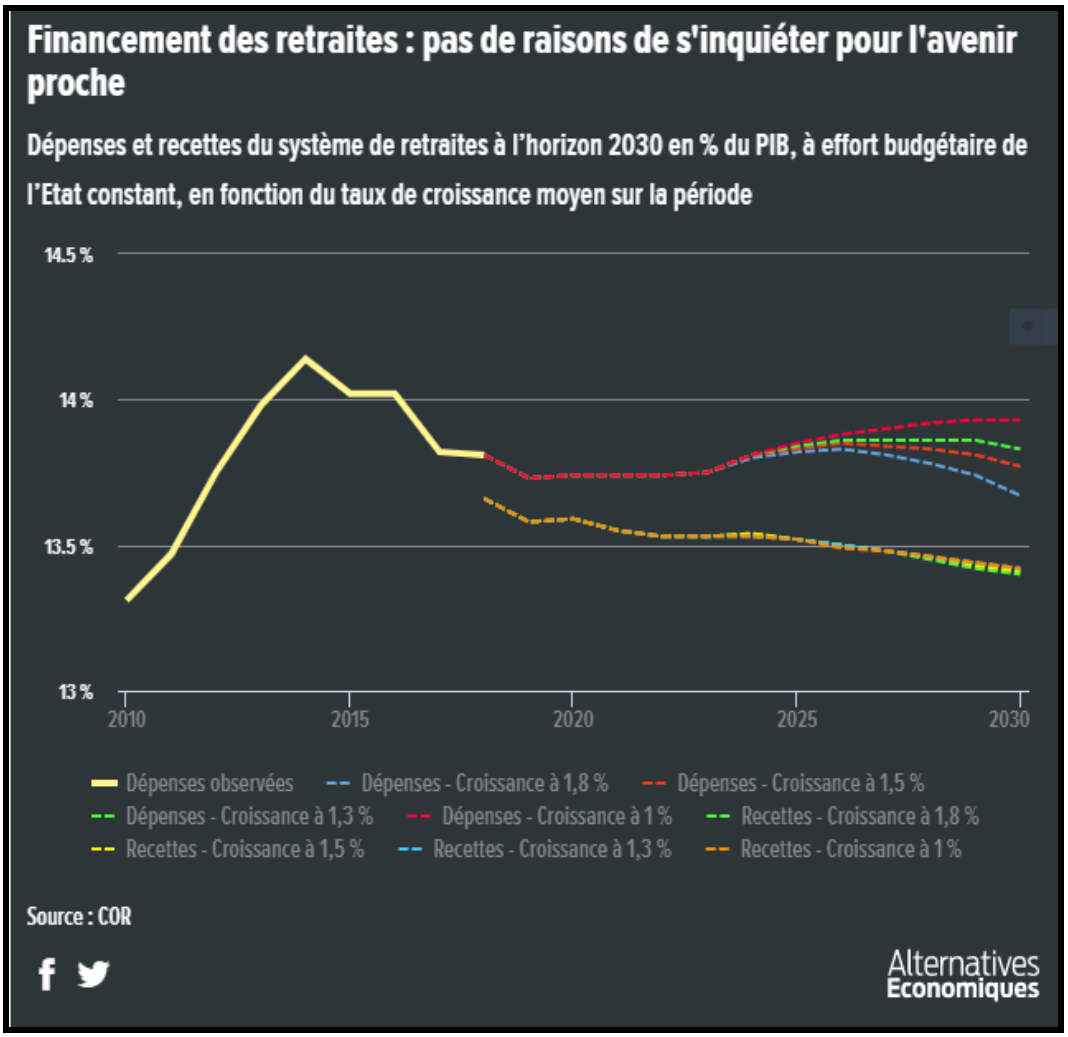

## 3/ Les retraités partent déjà de plus en plus tard

Alors que le discours gouvernemental plaide pour que les Français travaillent plus longtemps s'ils veulent **toucher une retraite à taux plein**, faut-il s'alarmer du fait qu'ils ouvrent leurs droits à la retraite bien trop tôt ? Pas d'inquiétude, là non plus. Les nombreuses réformes menées depuis le début des années 1990 ont produit leurs effets : l'âge de départ en retraite monte très régulièrement.

Si on met de côté les salariés qui ont commencé à travailler avant 20 ans, dits en « carrière longue », qui bénéficient de dispositifs particuliers pour partir en retraite plus tôt, l'âge moyen de départ en retraite est déjà de 63,1 ans dans le secteur privé. Quant au public, il est déjà de 62,7 ans dans la fonction publique d'Etat, exception faite des militaires et des policiers, et de 63,2 ans dans les collectivités locales, hors pompiers. Et cet âge continue année après année à augmenter rapidement.

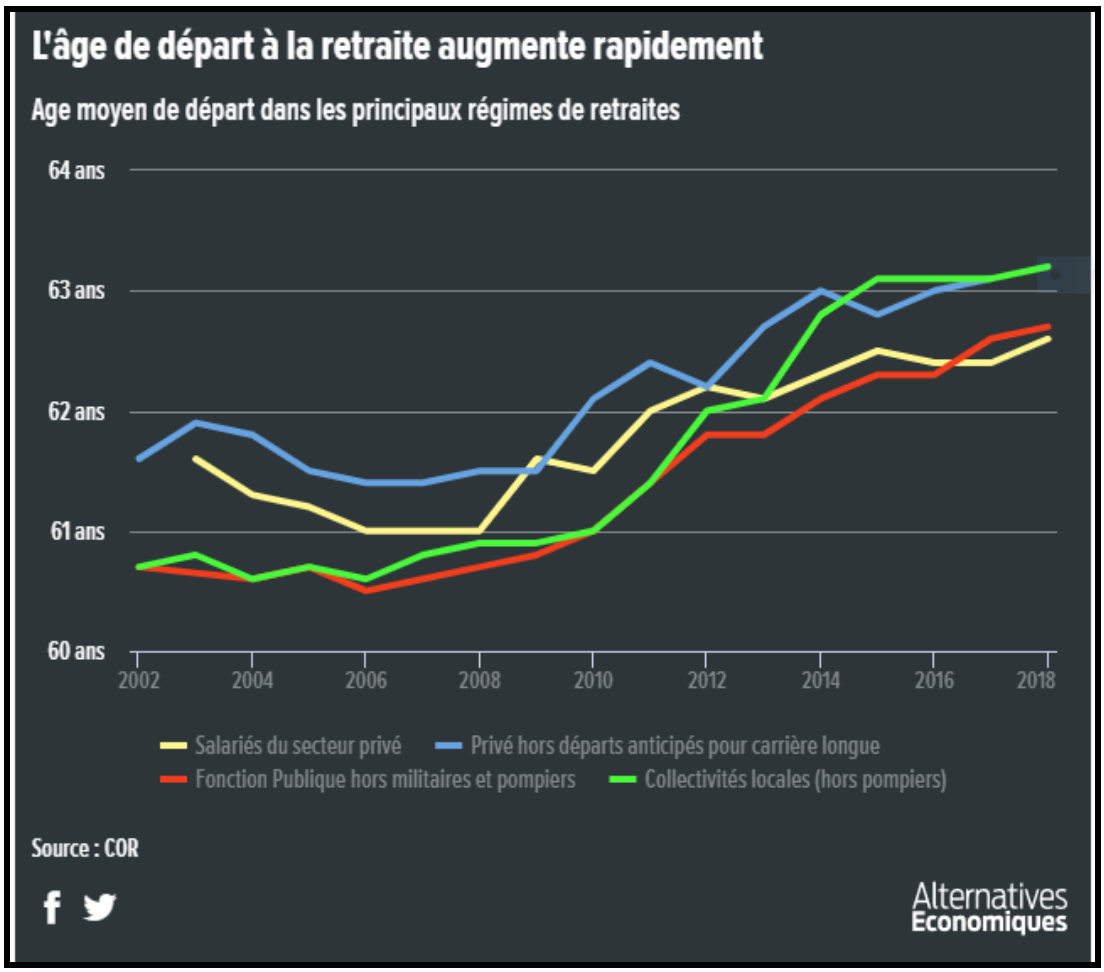


## 4/ La retraite moyenne baisse déjà

On justifie souvent l'urgence d'une nouvelle réforme des retraites par le niveau de vie relativement élevé des retraités. Celui-ci est équivalent à celui des actifs, sachant qu'« actifs » ne signifie pas en emploi : le niveau de vie moyen des retraités est inférieur à celui des actifs employés mais supérieur à celui des chômeurs, qui font eux aussi partie de la « population active ».

Mais cette situation appartient en réalité déjà au passé : elle reflète la présence parmi les retraités de nombreuses personnes ayant bénéficié de règles qui étaient plus généreuses qu'aujourd'hui. Pour les nouveaux retraités, le niveau des pensions est déjà en recul sensible du fait du durcissement de ces règles : en 2017, 9,8 % des salariés du secteur privé ont dû prendre leur retraite avec une « décote » parce qu'ils n'ont pas cotisé assez longtemps pour obtenir une retraite à taux plein. C'est quasiment le double d'en 2006. Résultat : à l'âge de 66 ans, qui est l'âge où quasiment tout le monde est en retraite, la retraite moyenne n'était plus que de 1 514 euros en 2017 pour les résidents français contre 1 589 euros en 2013, un recul de 4,8 %.

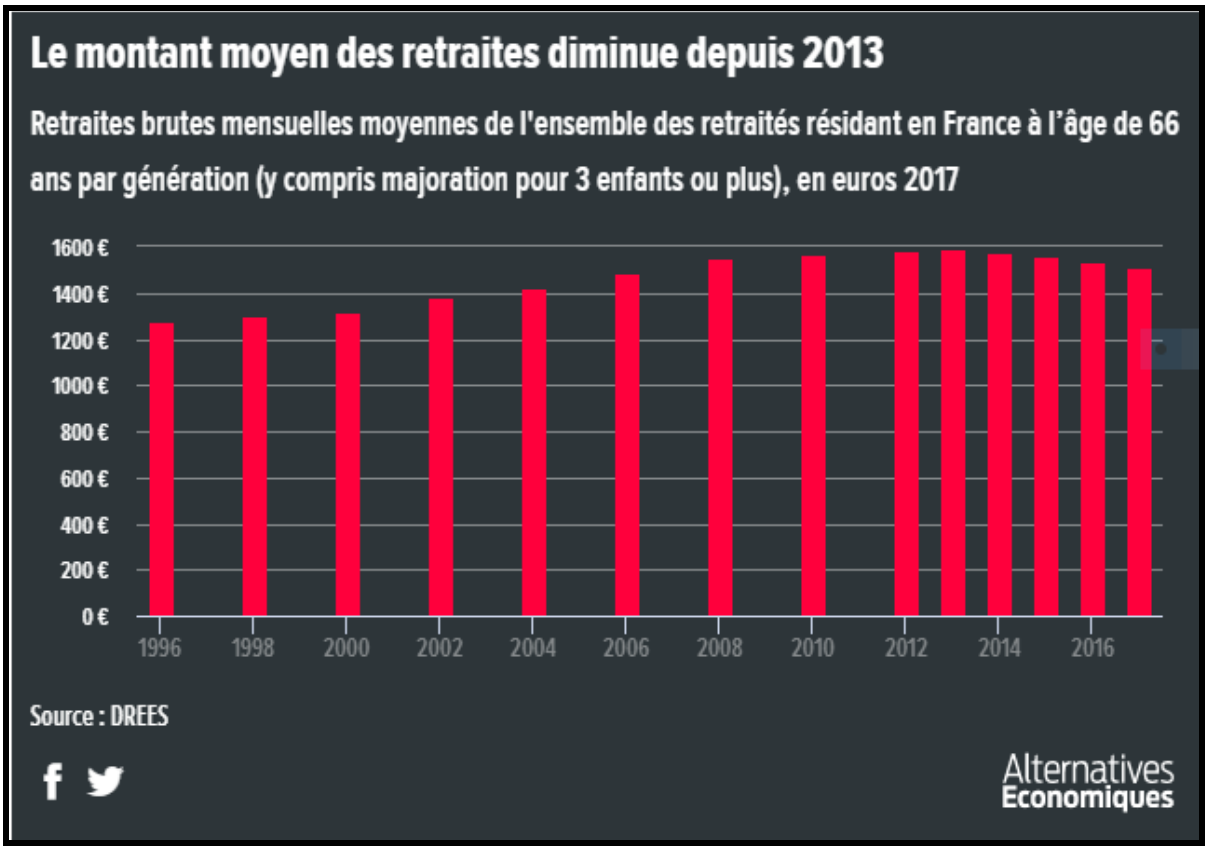


## 5/ La baisse des pensions devrait se poursuivre

De plus, dans le cadre du système actuel, le mouvement engagé de baisse des pensions devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies selon les projections réalisées par le Conseil d'orientation des retraites. Au point qu'il est surtout urgent de se demander si nous ne sommes pas déjà allés trop loin dans le durcissement des règles et la baisse des pensions futures.

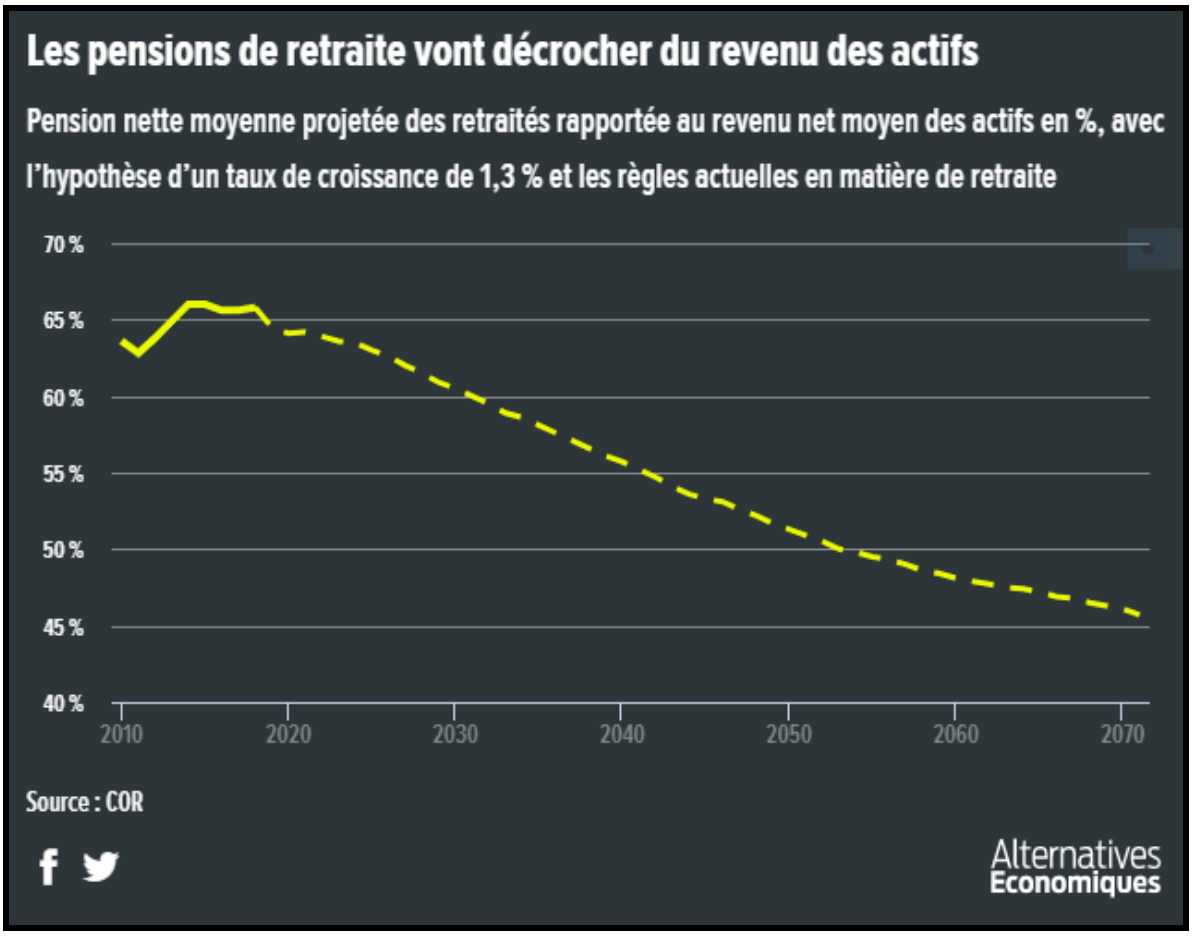

## 6/ La France est bien un des pays d'Europe où les retraites pèsent le plus lourd

La France est incontestablement un des pays d'Europe, derrière la Grèce et l'Italie, qui dépense la plus grande part de son PIB pour financer les retraites. C'est un des principaux arguments utilisés pour justifier une énième réforme des retraites de manière à contenir cette part dans le futur mais en réalité cet argument ne tient pas la route.

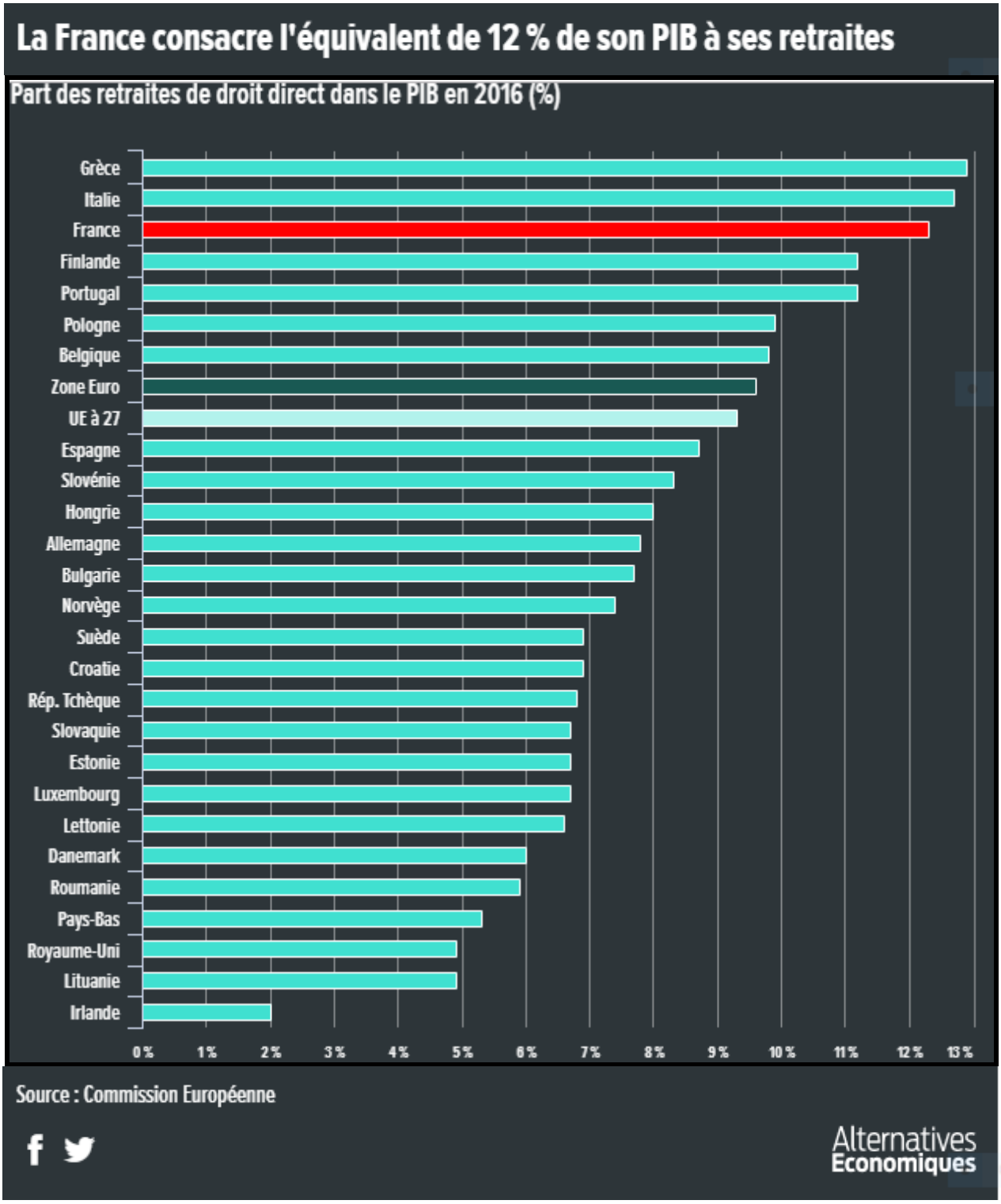

## 7/ Parce que l'Hexagone dépense beaucoup, il a peu de retraités pauvres

La contrepartie de la part importante du PIB consacrée aux retraites en France est que nous sommes aussi un des pays d'Europe où la part des plus de 65 ans vivant sous le seuil de pauvreté est la plus faible. Le fameux modèle suédois de retraite à points, qui sert de référence dans la réforme engagée, ne se montre pas particulièrement performant en la matière. Mais la situation des personnes âgées est également très difficile en Allemagne ou au Royaume-Uni.

Si l'objectif visé par le gouvernement est de nous ramener dans la moyenne européenne dans ce domaine, le prix à payer va être très élevé pour les futurs seniors… Leur situation est si dégradée chez beaucoup de nos voisins que plusieurs d'entre eux, à commencer par l'Allemagne, sont en train de prendre au contraire des mesures pour augmenter significativement leurs dépenses de retraites dans le futur afin de se rapprocher du « modèle français ».

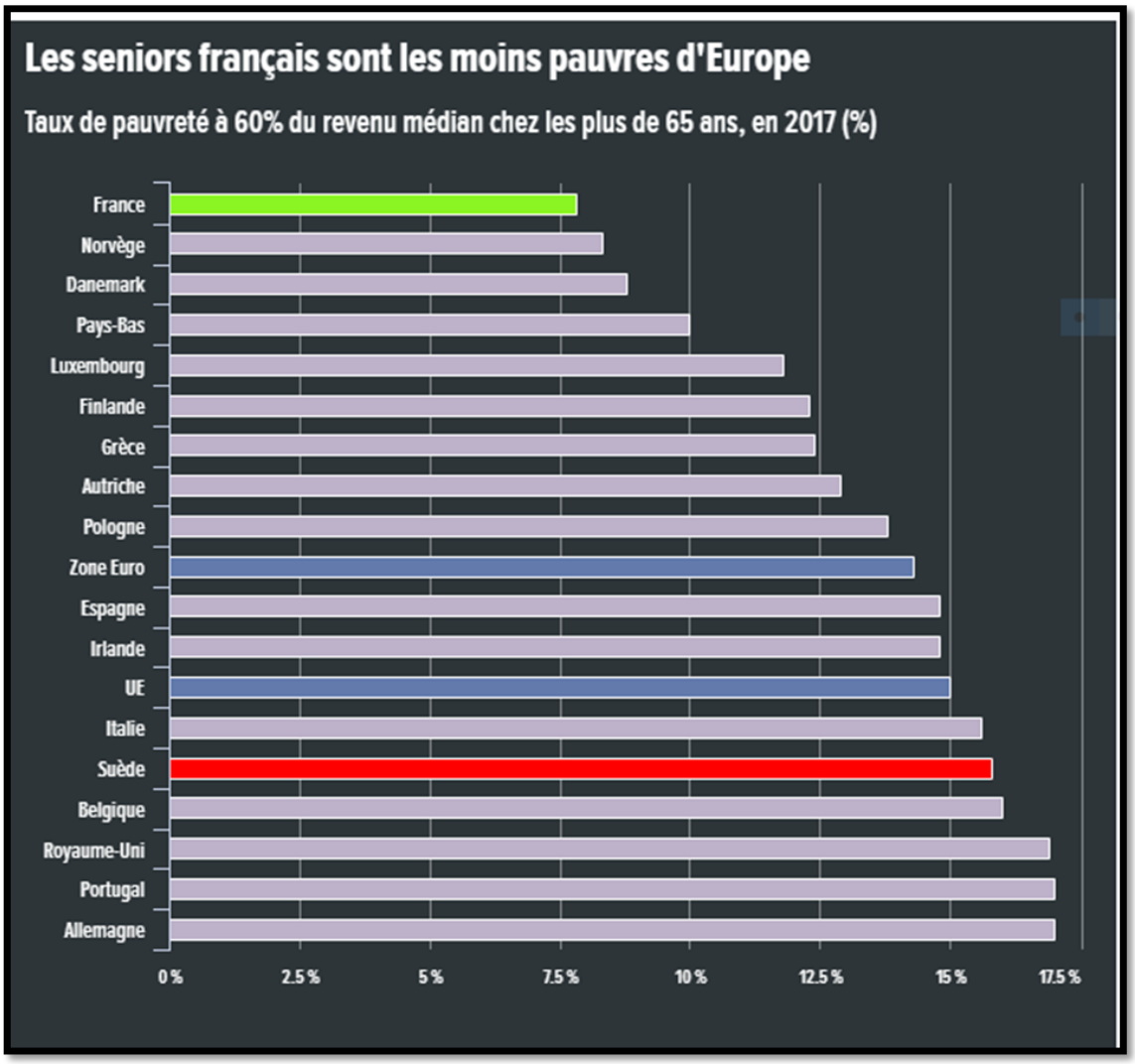


## 8/ La France est un des pays d'Europe où la part des retraites dans le PIB devrait baisser le plus

La France est un des pays d'Europe qui consacre une des parts les plus importantes de son PIB aux retraites mais, dans le cadre du système actuel de retraites, cela ne devrait plus être le cas en 2070 compte tenu de la démographie française et des réformes déjà décidées selon les projections réalisées par la Commission européenne (qu'on ne peut guère soupçonner de francophilie excessive dans ce genre de domaine). Avec une

baisse de plus de deux points de la part du PIB consacrée aux retraites, la France fait partie des pays européens où le retour de balancier – qui entraînera une réduction des pensions – est le plus fort.

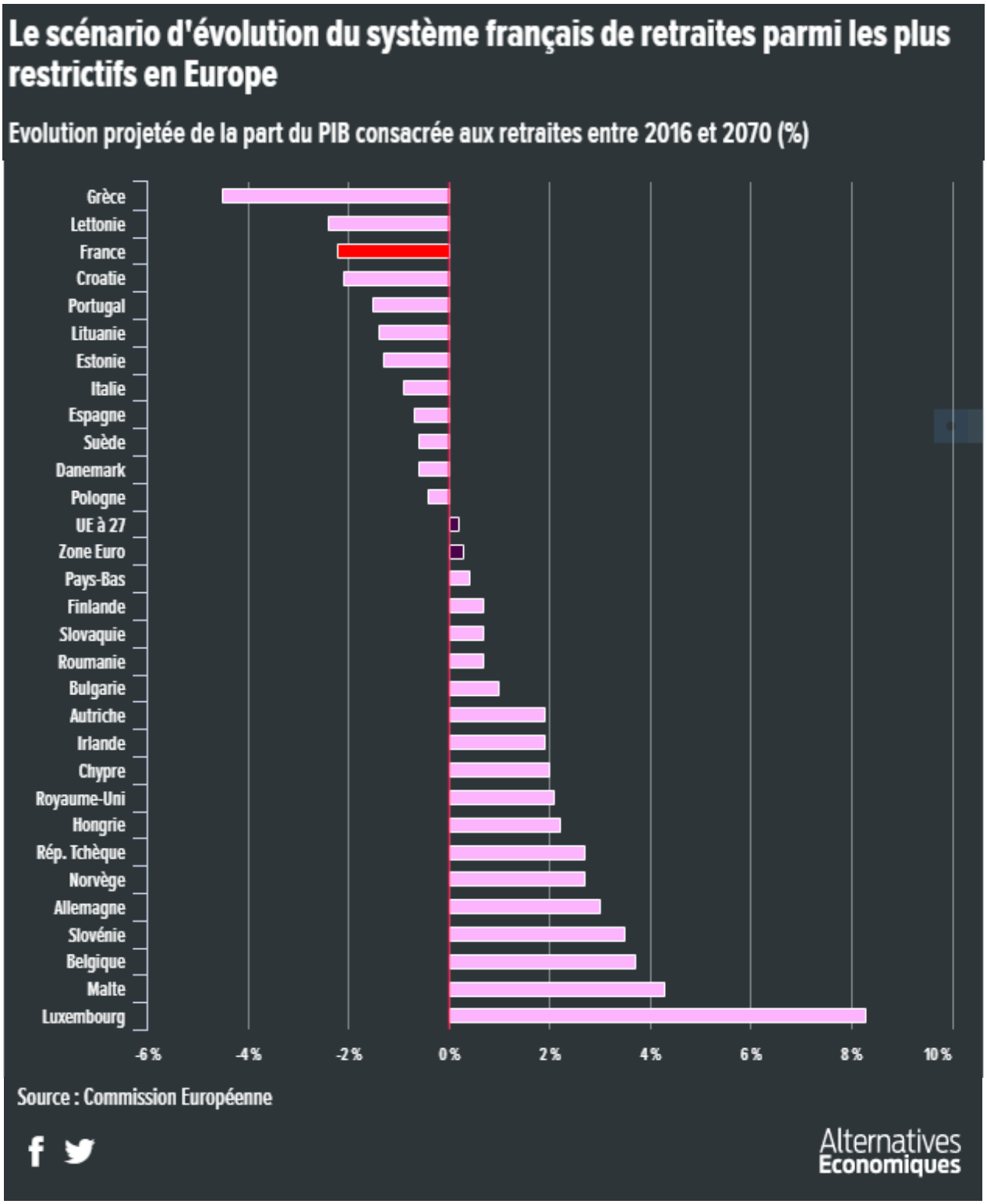


## 9/ La mauvaise-bonne nouvelle de l'espérance de vie

Enfin, la plupart des scénarios alarmistes débouchant sur des prévisions catastrophiques sont établis sur la base d'une prolongation des tendances passées en matière d'allongement de l'espérance de vie. Or on a eu sur ce plan régulièrement des mauvaises nouvelles ces dernières années. Certes, **cet allongement se poursuit mais à un rythme très lent**, beaucoup plus lent que celui que l'Insee considérait jusque-là comme son scénario central dans ses prévisions démographiques. Ce qui est une mauvaise nouvelle pour nous toutes et tous, en est néanmoins plutôt une bonne pour le financement du système de retraite…

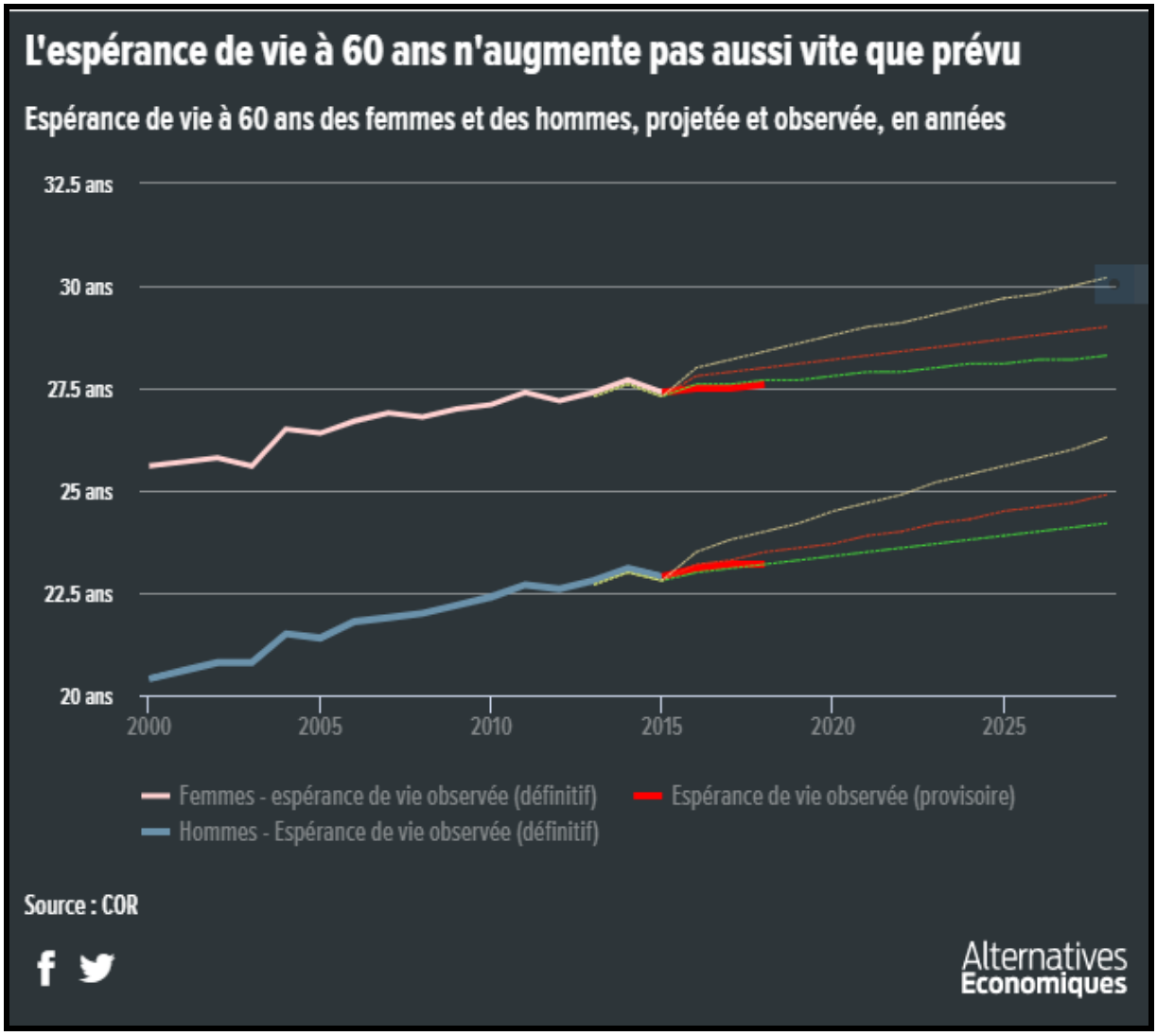


**Bref, notre système de retraites présente certes quelques défauts qu'il faudrait corriger mais il n'y a manifestement pas le « feu au lac ». Le gouvernement entend pourtant changer radicalement le fonctionnement du système. Avec la retraite à points, on passerait en effet d'un système principalement « à prestations définies » – le niveau de la rémunération reçue pendant la période d'activité détermine celui de la retraite future – à un système « à cotisation définie » – ce que l'on paie chaque mois pour la retraite n'engage à rien de précis sur ce qu'on touchera plus tard.**

**Un tel changement risque de faire de nombreux perdants, notamment parmi les fonctionnaires mais aussi parmi ceux qui auront connu des années difficiles sur le marché du travail – chômage, petits boulots précaires… Il parachèverait également l'étatisation de la protection sociale en donnant les clefs du système à Bercy. Et la tentation serait évidemment forte pour nos grands argentiers d'en profiter pour accélérer encore la baisse des retraites futures afin de diminuer les dépenses publiques.**

***GUILLAUME DUVAL***